

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS SUR L'INTERRUPTION DE TRAVAIL POTENTIELLE CHEZ POSTES CANADA

MISSISSAUGA (ONTARIO), le 11 juillet, 2016 – En raison de l'incertitude des négociations collectives de Postes Canada, nous prenons les mesures appropriées pour assurer que toute interruption potentielle ait une incidence minimale sur nos clients, nos partenaires commerciaux, nos fournisseurs et nos détaillants.

CLIENTS, PARTENAIRES COMMERCIAUX ET DÉTAILLANTS

Advenant qu'une interruption de travail commence chez Postes Canada, tous les clients, partenaires commerciaux et détaillants seront responsables de payer leurs factures à temps. Si vous envoyez habituellement vos paiements par la poste, nous vous recommandons de choisir l'une des options ci-dessous afin d'éviter les retards de paiement.

- 1.) Envoi des paiements par messagerie à Canon Canada à l'adresse suivante :
Canon Canada Inc.
6390 Dixie Road
Mississauga (Ontario) L5T 1P7
A/S de : Comptes clients
- 2.) Inscrivez-vous au transfert électronique de fonds (TEF) et aux virements télégraphiques. Le TEF et les virements télégraphiques sont sécuritaires. Veuillez envoyer un courriel à **cci_directdeposit@canada.canon.com**.
- 3.) Paiements par carte de crédit – Pour faire un paiement par carte de crédit, veuillez composer le numéro de téléphone principal de Canon Canada, soit le 514-342-5151 (du lundi au vendredi) pendant les heures normales d'ouverture et demander le service des comptes clients.

FOURNISSEURS

Pour les fournisseurs qui attendent des paiements de Canon Canada, nous déploierons tous les efforts nécessaires pour assurer que vos paiements seront effectués en temps opportun à l'aide de l'une des méthodes ci-dessous.

- 1.) Transfert électronique de fonds (TEF) et virements télégraphiques – Si vous êtes un fournisseur et que vous ne vous êtes pas enregistré aux paiements par TEF (dépôt direct), veuillez envoyer un courriel l'adresse suivante pour créer un compte : **apsupplierinvoices@canada.canon.com**.
- 2.) Vous pouvez venir chercher un paiement dans tout bureau de Canon Canada au Canada. Veuillez appeler votre personne-ressource chez Canon Canada à l'avance pour prendre les dispositions nécessaires.
- 3.) Paiement par messagerie à l'adresse du fournisseur que nous avons au dossier.

Nous continuerons de surveiller la situation chez Postes Canada en ce qui a trait à la négociation collective et vous tiendrons au courant de tout changement à ce sujet. Nous vous remercions de votre appui et de votre compréhension.